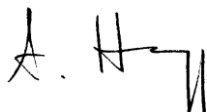


## **Informations de la CFMP**

### **89<sup>e</sup> séance plénière du 26 juin 2013**

- Information sur le probable nouveau président de la CFMP  
Marc Kummer, chef du *Mittelschul- und Berufsbildungsamt* du canton de Zurich, s'est déclaré prêt à assumer la présidence de la CFMP. La procédure de délégation et d'élection par le Conseil fédéral a été engagée.
- Examens fédéraux de maturité professionnelle  
Le directeur des examens informe que les examens écrits auront lieu simultanément à Berne et au Tessin du 9 au 11 juillet 2013.
- Adaptations de l'annexe aide-mémoire IV  
Les membres de la CFMP prennent connaissance d'une adaptation de l'aide-mémoire IV déjà approuvée par le bureau de la CFMP: les diplômes DALI C1 (Diploma Avanzato di Lingua Italiana «Firenze» AIL) et DILI B2 (Diploma Intermedio di Lingua Italiana «Firenze» AIL) figurent désormais dans la liste des diplômes de langue reconnus sur le plan international. Le diplôme Dili B1 figurait déjà dans cette liste.
- Elaboration de modèles pour les rapports dans le cadre des procédures de reconnaissance à partir de 2015  
Le groupe de travail a commencé les travaux et prévoit de présenter ses premiers résultats et propositions lors de la séance de novembre de la CFMP.
- Prise de position sur le document remanié «Procédure à suivre en ce qui concerne les responsables de la formation professionnelle non titulaires d'un certificat/diplôme formel ou non titulaires du certificat/diplôme requis»  
La CFMP examine les adaptations et élabore une prise de position concernant le document remanié à l'attention du service de soutien pour la qualification des enseignants des écoles professionnelles et de la maturité professionnelle.
- Table ronde – Les maturités en Suisse  
Martin Kasser communique les points importants qui ont été discutés lors de la table ronde du 8 mai 2013 sur le thème des maturités en Suisse.
- Procédures de reconnaissance des filières de formation de la maturité professionnelle  
La CFMP statue sur la levée d'une condition.

Rédaction:



Anette Hegg, directrice du secrétariat de la CFMP